



Parce que l'EAU est l'essence de la vie, elle est l'objet de tous nos soins et mérite nos efforts passés, présents et à venir

C'est tout le sens de l'action entreprise par la Municipalité de Calais en fixant depuis 1988 dans ses priorités l'assainissement général de la Ville.

Cette politique, dont la réussite est illustrée par la station d'épuration Jacques Monod, sera poursuivie et amplifiée par le programme d'actions 1995-2000 et la rénovation de la station de la rue de Toul.

Ce coûteux mais indispensable effort de la ville pour préserver la ressource en eau et la qualité de nos eaux de baignade ne trouvera pour autant sa pleine efficacité qu'avec le raccordement effectif au réseau des entreprises et des particuliers.

Faciliter ce raccordement sera l'un des objectifs fixés à la nouvelle Direction de l'Environnement dont la Ville s'est dotée.

Les entreprises et la population sauront répondre à cet appel.

L'EAU, c'est la vie.

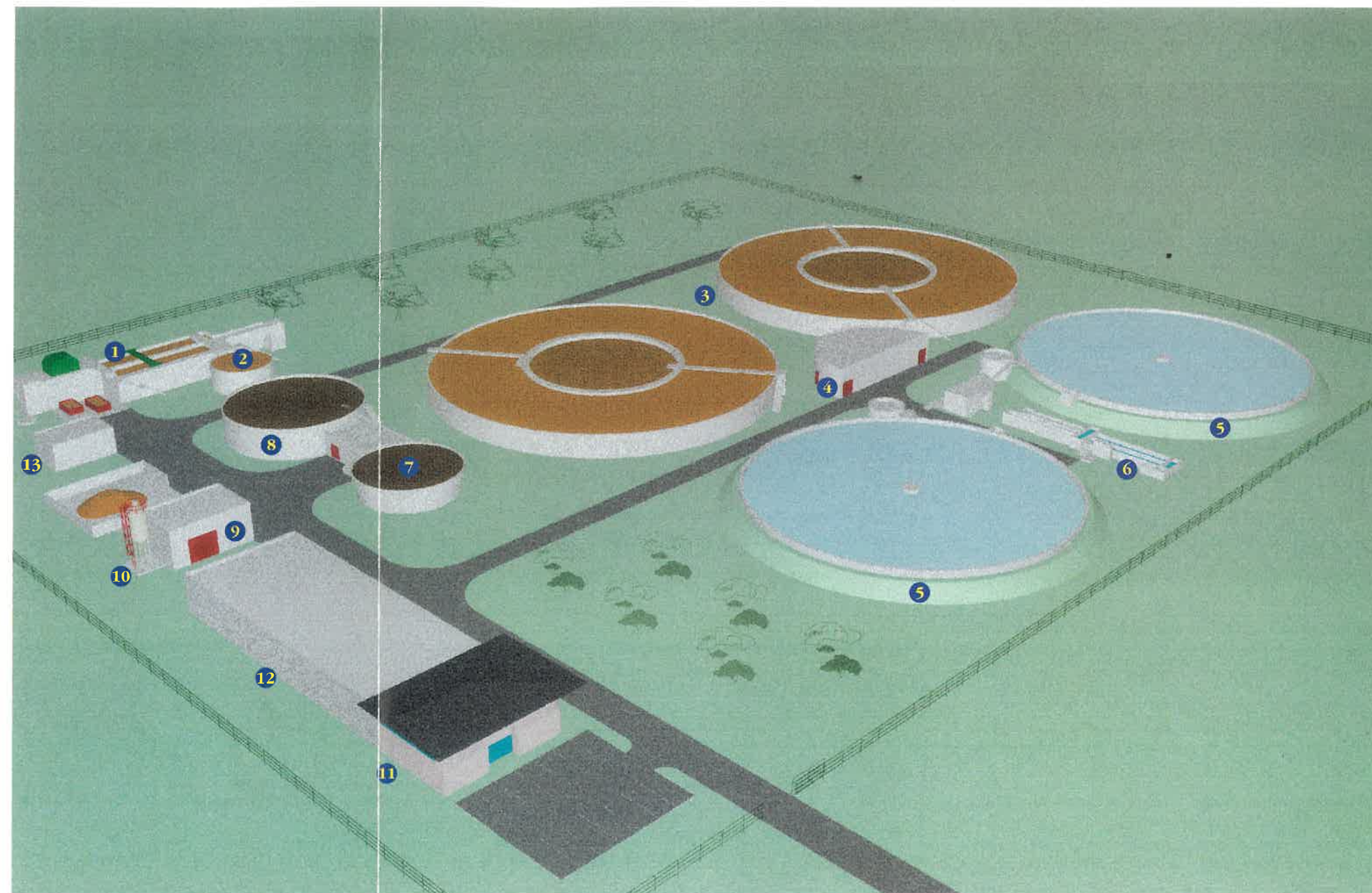
Préservez la.

Jean-Jacques BARTHE,
Maire de Calais,
Conseiller Régional

PLAN DE FINANCEMENT

COUT : 62 000 000 F

• VILLE DE CALAIS	17 820 000 F
• AGENCE DE L'EAU	27 400 000 F
• FEDER	15 500 000 F
• RÉGION	1 280 000 F



- | | |
|--|--|
| 1 Dégrillage - Dessablage - Dégraissage | 8 Stockeur de boues (2100 m³) |
| 2 Traitement des graisses (290 m³) | 9 Bâtiment traitement des boues :
2 centrifugeuses de 325 kg MS/h |
| 3 Bassins anoxie aération (2 x 12500 m³) | 10 Chaulage des boues
(siccité des boues 25 %) |
| 4 Local abritant 3 surpresseurs (9000 m³/h) | 11 Local d'exploitation |
| 5 Clarificateurs sucés (diamètre 46 m) | 12 Garage des véhicules du service
assainissement |
| 6 Désinfection U.V. (960 lampes) | 13 Fosse de réception des matières
de vidange (150 m³) |
| 7 Épaississement par flottation
(diamètre 14 m) | |

TRAVAUX DE GENIE CIVIL

- Volume de béton coulé 5500 m³
- Poids d'acier pour béton 270 tonnes

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'INSTALLATION

POLLUTION A TRAITER

- 133 000 équivalents habitants
- 17 000 m³/j
 - débit moyen 710 m³/h
 - débit maximum 1955 m³/h
- DBO₅ 7200 kg/j
- Azote total 1800 kg/j
- Matières en suspension 9600 kg/j

RENDMENT DE LA STATION

- Pollution carbonée 94 %
- Pollution azotée 91 %
- Matières en suspension 97 %

DÉSINFECTION DES EAUX

- Indicateur de pollution bactériologique :
Escherichia Coli
 - Entrée : plus de 20 000 000 unités/100 ml
 - Sortie : moins de 2 000 unités/100 ml

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie présente sur le littoral



Depuis dix ans, l'amélioration de la qualité des eaux de baignade du littoral Artois-Picardie est une des priorités de l'Agence de l'Eau.

Cette priorité s'est traduite par l'ouverture de la Mission littoral à Boulogne-sur-Mer, chargée de mettre en œuvre un ambitieux programme de reconquête de la qualité des eaux littorales.

Le Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais et l'Union Européenne se sont associés à cette politique. Les "communes littorales" ont toutes engagé des travaux considérables : 922 MF ont été décidés entre 1990 et 1996 avec une aide de l'Agence de 298 MF.

Lutter contre la pollution microbiologique, c'est rechercher une élimination à 99,99 % au niveau des indicateurs de pollution fécale. Dans ces conditions, le rejet d'eau non épurée est interdit et les techniques de désinfection doivent être performantes. La désinfection des eaux traitées n'a de sens que lorsque tous les rejets sont collectés.

Le traitement des nutriments, l'adoption d'objectifs de rejet ambitieux obligent à concevoir et à mettre en œuvre une nouvelle génération de stations d'épuration à hautes performances.

La transcription en droit français de la Directive Européenne sur le traitement des eaux usées urbaines a fixé l'échéancier de cette élévation du niveau de traitement. Elle concerne toutes les communes même celles éloignées du littoral.

La station d'épuration Jacques Monod est une illustration parfaite de cette nouvelle politique. Un stockage de la pollution de temps de pluie lui a été associé. En application du nouveau schéma d'assainissement de la ville, la deuxième station d'épuration sera reconstruite.

L'action de l'Agence de l'Eau sur le littoral peut aussi être illustrée dans le monde industriel en citant deux dossiers parmi les plus importants, la réduction des pollutions émises par Tioxide et par Calaire.

L'amélioration de la qualité des eaux superficielles et plus récemment la dernière publication de la carte de qualité des eaux de baignade ont montré que cette action de l'Agence sur le littoral, avec ses partenaires, était couronnée de succès. Dans une région devenue vitrine régionale depuis l'ouverture du tunnel, notre responsabilité est grande. Si avoir des plages propres est un enjeu de santé publique, c'est aussi une clé du développement économique.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie, établissement public de l'État placé sous la double tutelle du Ministère de l'Environnement et du Ministère des Finances, est chargée de mener la politique de l'eau dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et le nord de l'Aisne.

145 personnes travaillent avec les industriels, les élus et les agriculteurs, pour lutter contre la pollution, préserver la ressource en eau et mettre en valeur les cours d'eau.

Elle trouve ses ressources financières grâce à des redevances qu'elle perçoit auprès des habitants et des industries, soit pour l'eau prélevée soit pour les eaux usées rejetées. En ce qui concerne les collectivités, les redevances sont incluses dans la facture d'eau. En ce qui concerne les industries, elles sont perçues directement par l'Agence.

L'Agence de l'Eau fait également la synthèse des résultats obtenus : suivi de la qualité des rivières, de la qualité des plages, de la qualité des nappes souterraines.

D 8165

M



M



VILLE DE CALAIS

LA STATION
D'ÉPURATION
JACQUES MONOD

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS PICARDIE
See DOCUMENTATION
N° D'INVENTAIRE : D.8165 AP

